

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Froulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Froulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Eparçons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Le Sacré-Cœur de Jésus et le peuple canadien.—Le Pape arbitre et médiateur universel.—Le cardinal Taschereau et les intérêts agricoles.—La tour Eiffel.—L'Œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon.

*Causerie agricole* : L'élevage du cheval : Pâturage ; 3e période du poulain.

*Sujets divers* : Nourriture du poulain.—La fenaison.—Le cochon.

*Choses et autres* : Eau de puits.—Le vert de Paris.

*Recettes* : Confitures des fraises.—Moyen de détruire les herbes dans les allées de jardins.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Le Sacré-Cœur de Jésus et le peuple canadien.*—Dans une admirable lettre au directeur du *Règne du Sacré-Cœur*, Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, rend à la foi de ses compatriotes un témoignage qui les honore grandement.

Voici quelques extraits de cette lettre : " Dans notre heureuse contrée, providentiellement soustraite aux influences néfastes de la grande révolution française, la foi est encore très vive ; Notre-Seigneur y compte presque autant d'adorateurs sincères que de catholiques ; le sentiment religieux n'y est pas à l'état latent, mais il se manifeste au grand jour sans respect humain comme sans ostentation, par l'accomplissement exact des devoirs

multiples du chrétien, par un attachement inébranlable à la sainte Eglise, par un dévouement sans bornes au Souverain Pontife et la défense intrépide de son domaine temporel et spirituel.

" La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus ne pouvait manquer de se développer au sein de nos religieuses populations ; aussi les paroisses, les communautés, les maisons d'éducation sont-elles consacrées à ce divin Cœur, et le premier vendredi de chaque mois, on voit une foule de catholiques pieux, hommes et femmes, s'approcher de la Sainte Table.

" Je ne veux pas dire par là que tout soit parfait sur nos rivages ; non, il y a malheureusement des ombres au tableau ; mais notre pays, du moins n'offre pas le spectacle navrant d'une nation qui court aux abîmes d'une déshonorante apostasie. "

*Le Pape arbitre et médiateur universel* — Sous l'inspiration de Léon XIII des congrès catholiques, organisés dans plusieurs pays de l'Europe, en Allemagne, en Bavière, en Belgique, en Espagne, en Portugal, en Autriche, ont formulé des vœux explicites en faveur du rétablissement du pouvoir temporel de la papauté. C'est là un grand acte dont la portée est immense. Les conclusions adoptées par ces congrès se trouvent résumées dans ces deux propositions, adoptées elles-mêmes dans la séance solennelle tenue à l'Université-Laval, le 28 avril dernier : " 1. Que pour sauvegarder les intérêts spirituels de l'Eglise il faut que son chef soit revêtu de la souveraineté temporelle afin d'assurer son indépendance et sa liberté d'action, et qu'il est du devoir de tous les catholiques de favoriser par tous les moyens, dont ils peuvent disposer, le rétablissement de cette Souveraineté.

" 2. Que le pouvoir temporel de la papauté est également nécessaire aux intérêts matériels, à la paix et à la prospérité des Etats, et qu'en travaillant à son rétablissement les souverains et les peuples assureront leur bon-

heur." En attendant cet heureux résultat, que tout catholique doit appeler de ses vœux, il nous est doux de voir le Vicaire de Jésus-Christ, retenu sur un autre Calvaire, attirer tout à lui comme le Divin-Maître.

Pendant que des menaces de guerre intérieure et extérieure retentissent de toutes parts Léon XIII demande un congrès international pour régler avec justice la question du monde du travail, pour amener la paix sociale entre les nations et entre les diverses classes de la société, pour obtenir le désarmement général des puissances et faire cesser ces conflits qui ruinent tous les Etats. A sa voix des ligues de la paix se sont formées, on réclame l'arbitrage du Pape entre les nations. C'était le rêve généreux de Henri IV ; et ce rêve a commencé à se réaliser de nos jours par la médiation de Léon XIII dans l'affaire des îles Carolines, médiation provoquée par un roi catholique et par un empereur protestant. Une feuille de Madrid annonce encore que le Pape vient d'être choisi comme arbitre par les républiques de Bolivie et du Paraguay, pour fixer les questions pendantes entre ces deux pays et qui menacent de troubler la paix. Déponillé, désarmé; insulté même chez lui, le vieillard du Vatican couvre le monde de ses bénédictions et, les mains levées au ciel, il est notre médiateur auprès de Dieu, mais aussi médiateur et arbitre des querelles politiques.

Et comment s'étonner que le Souverain-Pontife soit le médiateur excellent des rois et des peuples ? Il siège sur le trône le plus élevé de l'univers ; il est le premier parmi tous les hommes, le chef du monde spirituel ; c'est Jésus-Christ lui-même régnaant parmi les hommes, dans son représentant sublime. Voyez-le ce roi plein de bonté, ceint de la triple couronne de l'âge, de la sainteté et du malheur, sans forces matérielles et entouré d'ennemis et d'embûches ; vous pouvez le contempler, comme Jésus-Christ, comme la lumière du ciel, disant à la terre les paroles de bénédiction, de vérité et de vie. A son nom, tout s'émeut dans le monde, amis et ennemis ; à ses pieds, les nations viennent en pieux pèlerinages ; à sa voix l'enfer frémit et déchaîne sa fureur. Toujours il reste doux, triste et intrépide au milieu de l'ébranlement général ; parce qu'il a la foi, parce qu'il est la base, le centre et le couronnement de l'édifice catholique et, comme tel, il a des promesses divines d'immortalité. Toujours il prie, et pour tous, comme son auguste Maître, dans des sentiments ineffables d'amour et de tristesse. " Vieillard sèche tes larmes, lui dit une prophétie célèbre ; tu m'as rendu gloire au ciel et sur la terre, je veux te rendre gloire sur la terre et dans le ciel.... Tu vivras et je vivrai avec toi.... Regarde tes ennemis et je les ferai disparaître les uns après les autres.... Vieillard, je te bénis. "

*Le Cardinal Taschereau et les intérêts agricoles.*—Le 4 juin dernier, Son Eminence le cardinal Taschereau, si dévouée, comme ses illustres prédécesseurs, au progrès de l'agriculture et de la colonisation, adressait aux curés de l'archidiocèse la circulaire suivante :

" Monsieur le Curé,

Vous avez maintenant tous reçu les détails publiés

sur la culture du maïs en vert et sa conservation en silos : Industrie d'un si grand bénéfice pour notre pays à cause de ses longs hivers. Je vous conseille fortement de faire de suite le choix de deux de vos cultivateurs, lesquels vous croyez les mieux qualifiés pour tenter cette nouvelle branche de culture ; de lire vous-même avec attention les brochures dont je parle plus haut, si vous ne l'avez déjà fait, et de vous procurer pour deux cultivateurs le résumé des directions à suivre publié dernièrement par Monsieur Beaubien. Ce Monsieur, sur la demande que vous lui en ferz, vous les adressera avec plaisir. Encouragez de votre parole et de vos explications les deux agriculteurs de votre choix. Ils deviendront par vos soins, dans votre paroisse, des exemples parlant effectivement aux yeux et pour le grand bien de tous.

Monsieur Louis Beaubien demeure 30 rue Saint-Jacques, à Montréal.".....

*La tour Eiffel.*—Une des choses qui attirent le plus les nombreux visiteurs de l'exposition universelle, actuellement ouverte à Paris, est, sans contredit, la tour, Eiffel, merveille de hauteur, d'équilibre et de solidité. Les Français ont voulu ériger le plus haut monument du monde. Ils l'ont bâti en fer. Nous croyons que quelques détails sur ce monument intéresseront nos lecteurs. — La tour mesure 983 pieds de la base au sommet. Ses trois étages sont loin d'être égaux. Le premier étage est à 183 pieds du rez-de-chaussé ; le deuxième est à 377 pieds, et la plateforme supérieure à 862 pieds.

Seulement, cette plateforme porte elle-même un pavillon qui, vu d'en bas, fait l'effet d'un simple kiosque, mais qui, en réalité, compte 121 pieds de hauteur, soit quelque chose comme 12 étages. En largeur, chacune des façades de la tour a 393 pieds au niveau du sol, 230 pieds au premier étage, 115 pieds au second, et à peu près 36 pieds à proximité du troisième.

Tout considéré, le géant n'est pas bien lourd : 6,500 tonnes ou 13,000,000 de livres. Quand nous disons que cela n'est pas bien lourd, il est clair que c'est relatif, puisque 6,500 tonnes représentent le poids de 100,000 hommes. Mais enfin cent trains de marchandises en viendraient aisément à bout.—Nous disions que la tour pesait 13,000,000 de livres. Il est intéressant de savoir que le poids aurait pu être moitié moindre, s'il n'y avait pas à tenir compte du vent, avec 3,000 tonnes de fer, la tour suffirait aux exigences de sa propre stabilité. Mais on risquerait alors de la voir, un jour de bourrasque, s'abattre sur le Champ de Mars comme un vulgaire tuyau de cheminée. Le vent est une force dont les caprices imposent à tous ceux qui bâtissent une excessive prudence.

On a dit que la dépense monterait plus haut que la tour. Les ingénieurs l'évaluent à un million de piastres — Du haut de la tour, dit un visiteur, la vue est admirable, soit qu'on regarde du côté de Paris, soit qu'on se tourne vers le Point du Jour. Le panorama qu'on a sous les yeux vaut presque celui que procurait à ses hôtes le ballon captif de 1878, et on peut dire que les Parisiens, qui n'ont pas vu Paris de ces hauteurs, ne le connaissent pas. Mais l'aspect intérieur du monument est bien curieux aussi. De loin on ne se rend pas un compte suffi-

sant de sa grandeur et de sa légèreté. Songez qu'il n'y a pas dans toute la tour un morceau de fer qui soit gros comme le bras. Ce ne sont que de minces rubans de métal formant un immense filigrane. On se croirait dans la lune d'un voilier gigantesque. Je me faisais aussi, par moments, l'effet d'un moncheron pris dans une immense toile d'araignée. Voici, d'ailleurs, un simple chiffre, qui, mieux que toutes les comparaisons, vous donnera la mesure de la légèreté de ces tissus de fer. Coupez, par la pensée une tranche de la tour, à six pieds du sol, et mettez en faisceau tous les fers que vous aurez rencontrés; ce faisceau, mis debout, ne couvrira pas une surface de neuf pieds carrés; et la base de la tour en plus de quarante cinq mille!

*L'Œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon.*—Les recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon, qui, en 1887, avaient été pour tout l'univers catholique, de \$ 1,292,455. n'ont atteint en 1888 que la somme de \$1,272,428; c'est donc une différence en moins de \$20,026.

Dans ce chiffre de \$1,272,428, la France, toujours digne d'avoir été le berceau de l'Œuvre, figure entre les nations du monde pour les deux tiers de la somme totale, soit \$815,988. — Les recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans les diocèses de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Rimouski se sont élevées en, 1888 à \$16,449.74. L'archidiocèse de Québec a donné, pour sa part, la somme de \$7,960,02.

## CAUSERIE AGRICOLE

### L'ÉLEVAGE DU CHEVAL. (Suite.)

Le régime sec employé exclusivement pendant l'hiver finit par échauffer l'animal et lui enlever son appétit. Il est donc d'une bonne hygiène de donner des boissons rafraîchissantes composées de son bouilli ou même de farine d'orge.

Les carottes, les topinambours jouissent d'une action encore plus efficace; le principe aqueux qu'ils contiennent adoucit l'estomac et l'intestin tout en fournissant au sang une quantité importante d'aliments respiratoires. Leur usage continu ne peut donc que donner d'excellents résultats.

Mais le générateur principal du poulain se trouve dans le grain. Il est naturellement impossible d'obtenir de bons et vigoureux produits sans user de ces aliments. Les fèves, l'orge et l'avoine sont employées pour atteindre ce résultat. Ce sont eux qui fournissent les divers phosphates si nécessaires au développement des os pendant la période du premier âge. L'avoine agit, en outre, par son principe excitant; en stimulant le système nerveux, elle provoque en lui cette vigueur qui fait notre admiration.

Les Anglais si habiles en élevage, donnent des grains dès le troisième mois, ainsi que nous l'avons dit précédemment, et continuent ainsi jusqu'à ce que l'animal ait atteint l'âge adulte. Ils débutent par une pinte par jour, puis, à six mois, ils en donnent deux, et arrivent

progressivement à en donner six à la fin de la deuxième année. Ce régime étant trop excitant, l'éleveur doit en atténuer les effets en usant d'une préparation connue sous le nom de *matsch*. Cet aliment, dont nous voudrions voir l'usage se propager en Canada, se compose en général d'avoine, 4 pintes; son, 1 pinte; grain de lin, 1 pinte. Le tout étant mis dans un vase assez grand, on verse dessus une quantité d'eau bouillante, et on recouvre d'un paillason ou d'une mauvaise couverture. Une sorte de coction s'opère, détermine le mélange intime de toutes ces matières, en fait un aliment très-recherché de tous les chevaux, et qui convient admirablement à leur santé.

L'usage des grains donne aux tissus une fermeté et une force indispensables au cheval; son organisme en est tellement modifié que les praticiens prétendent que ceux qui sont ainsi nourris sont préservés d'une maladie redoutable désignée sous le nom de fluxion périodique des yeux.

En Angleterre, où cette influence bienfaisante est admise de tout le monde, nul ne conteste le proverbe qui dit: *Pour faire de bons chevaux, trois choses sont nécessaires: le père, la mère et le coffre à avoine.*

*Pâturage.*—Le printemps étant arrivé, le régime du pâturage doit commencer. Le poulain, abandonné dans la prairie, libre de toutes entraves, le nez au vent, la crinière flottante, bondit dans l'espace, s'arrête brusquement pour revenir par une course impétueuse à son point de départ. Il prélude ainsi à ses futurs exploits et, par une gymnastique habile, développe chaque partie de son corps.

*3e période.*—L'adolescence va bientôt commencer chez notre jeune animal. Il a atteint l'âge de deux ans et demi ses forces sont suffisantes pour lui permettre d'être utilisé aux divers travaux agricoles. Le labeur auquel il est soumis ne doit être, dès le début, qu'une sorte de promenade hygiénique destinée à former son éducation, et à développer son système musculaire. Avant de l'atteler, il est bon de l'habituer à supporter le harnais. On le lui met à l'écurie, et les nombreuses carrosses qui lui sont prodiguées lui apprennent que tout cet attirail inconnu pour lui ne peut lui faire aucun mal. Il le sent, le regarde avec un œil défiant, et finit enfin par s'en accommoder.

Ce premier point de son instruction achevé, on le sort, on l'attelle avec les chevaux, ses voisins d'écurie. L'attelage à deux convient admirablement à son dressage, son moniteur doit être un cheval déjà âgé, très fort de collier et rompu à tous les travaux. Si les animaux sont disposés l'un devant l'autre, sa place est au milieu.

Quel que soit le mode employé, il ne faut pas exiger de lui un effort de traction sérieux. En d'autres termes, le fardeau à déplacer ne doit pas dépasser la force du cheval ou des chevaux, ses compagnons.

Les cultivateurs prudents le font débiter ordinairement par un labeur facile. L'attelage dont il fait partie est confiée à un conducteur doux, patient et intelligent. Ces recommandations sont d'une haute utilité, car, souvent de ces premières leçons dépend l'avenir du sujet.

Conduit au sillon, et ne sachant ce qu'on lui demande, il saute, bondit de côté, recule, puis va au pas sans tirer

sérieusement. Voyant enfin son moniteur s'appuyer franchement sur son collier, il cherche à l'imiter et bientôt y réussit.

Mais cette première leçon n'a pas été sans fatigues ; son corps est couvert de sueur. Comme un premier travail pourrait le fatiguer et le dégoûter, il est sage d'abréger la durée de l'attelée.

Rentré à l'écurie son conducteur doit le sécher par un bouchonnage énergique et lui laver les points où porte le collier avec un peu d'eau blanche, de manière à durcir la peau de cette région.

Dès le lendemain, l'exercice recommence mais est continué plus longtemps que la veille, de manière à l'accoutumer insensiblement et à exécuter le travail ordinaire.

Règle générale les leçons doivent être continuées sans arrêt ; un intervalle de quelques jours fait oublier au sujet tout ce qu'il avait appris, et il devient plus difficile à former. Les labours, les transports faciles sont des modes d'exercice qui conviennent admirablement à développer les forces du jeune animal sans l'exposer à contracter aucune tare. La traction de la herse, conseillée par quelques auteurs, n'est pas sans inconvénient. Les éleveurs, effrayés quelquefois de la vigueur d'un poulain plein de sang, l'attachent à cet instrument pour le réduire. Nous ne saurions approuver leur conduite. En effet, la herse, par suite de ses fonctions et de sa disposition, exige des efforts de traction continus. Un tel travail exécuté sur un sol inégal rebute un animal novice. Il s'arrête, et si on le frappe, il s'élançe, entraîne l'outil et marche jusqu'à épuisement. Le colon dit alors : *Mon poulain est réduit*. Le fait est vrai, mais ses jarrets présentent souvent alors des traces de vessigons et les boulets de+ engorgements. Grâce au repos et au jeune âge, ces tares diminuent, et quand la vente arrive, le marchand sait les distinguer, et déprécie l'animal.

*4e période.*—Jusqu'à l'âge de trois ans et demi le poulain fait nombre dans les attelages, mais il ne compte pas au point de vue de la traction. Ayant atteint cette époque, devenu fort et vigoureux, il peut être attelé seul à un chariot léger et commencer à effectuer les corvées si nombreuses dans les fermes, et qui, faites dans le rayon d'exploitation, ne sont jamais pénibles. C'est aussi dans ce moment que le cultivateur le prend en main et le met à son sulky ou dogkart. Seul, abandonné à lui-même, attelé à un véhicule très léger il doit montrer ce qu'il est apte à faire.

Sans entrer dans les détails du dressage qui ne fait point partie de notre sujet, nous dirons toutefois que les corrections doivent être rares mais bien appliquées quand il y a urgence d'en user. Des coups de fouet doivent être vigoureusement donnés, mais ne jamais porter ni sur les reins, la croupe ou le ventre, mais bien sur les avant bras afin de stimuler le mouvement de l'épaule toujours un peu lent chez tous les animaux qui ont traîné la charrue.

#### Nourriture des poulains.

Nous empruntons à l'*Indicateur* les notions suivantes très-judicieuses, sur l'élevage et la nourriture des pou-

lains. De la manière d'élever et de nourrir les poulains depuis leur naissance jusqu'à l'âge de deux ans, dépend presque toujours leur conformation et leurs qualités. S'il ont souffert à cette époque, ils s'en ressentent toute leur vie et n'acquiescent jamais qu'une partie de la valeur qu'ils eussent pu atteindre avec un bon régime.

Dès l'âge de cinq à six semaines, le poulain essaie de mâcher quelques brius de foin et même de l'avoine. On peut lui donner cette dernière en la concassant jusqu'à ce qu'il puisse la manger autrement. Il supporte alors plus facilement le sevrage qu'il est bon de ne pas laisser attendre trop longtemps.

Quelques éleveurs s'imaginent que plus un poulain tette longtemps, plus il acquiert de taille et de force ; à notre avis ils se trompent. C'est une erreur qui fait tort à la mère et qui n'est d'aucun avantage pour le produit.

On doit sevrer les poulains entre six et sept mois. Jamais on ne doit attendre plus tard.

Alors il leur faut une nourriture fortifiante et choisie : on doit augmenter, sans y regarder de trop près, la ration d'avoine. Plus le poulain est bien soigné et largement nourri, plus il atteindra un prix élevé.

Non-seulement l'avoine donne la taille et la force et fait ressortir les muscles, mais elle aide encore à la distinction, à la physionomie et par conséquent à la beauté.

On ne saurait s'occuper trop tôt de dresser les jeunes poulains. Il faut de bonne heure les rendre doux et familiers, les caresser, leur laver les pieds et les accoutumer à un léger pansage. Aussitôt après le sevrage, il faut leur mettre un licol, afin de les habituer à être attachés. Petit à petit, ils prennent la bride, puis le harnais.

On a souvent la mauvaise habitude de conserver les poulains entiers jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans. Cet usage est très-préjudiciable. Plus les animaux sont jeunes, moins ils s'aperçoivent de l'opération qui leur est faite. L'âge de dix-huit vingt mois nous paraît plus favorable. A l'appui de cette assertion, voici quelques considérations qui valent bien la peine qu'on s'y arrête :

Les poulains hongres sont plus faciles à élever que les chevaux entiers, ils sont moins disposés à contracter des tares, se nourrissant mieux, sont d'un caractère plus facile et peuvent, par conséquent, être mis dans les herbages avec d'autres animaux, juments, vaches moutons, etc. Enfin, ils se vendent mieux.

Voilà bien des raisons déterminantes pour engager les éleveurs à ne pas garder leurs poulains entiers aussi longtemps qu'il le font d'ordinaire.

#### La fenaison.

(Suite.)

*Fanage.*—Après le fauchage vient naturellement le fanage, opération qui varie beaucoup plus qu'on ne se l' imagine d'une localité à l'autre. Les uns veulent que l'herbe soit retournée derrière les faucheurs, les autres préfèrent la laisser vingt-quatre heures s'amortir sur l'andin ; il y en a qui forment des rangs avec trois, quatre ou cinq andins ; d'autres éparpillent l'herbe sur tout le champ et ne

la réunissent en rangs qu'au moment d'en former des meulons appelés *villottes, mulloches*.

Ce qui est surtout de principe général, ce dont on doit s'écarter le moins possible sous peine de compromettre sa récolte, c'est ceci :

Tant que l'herbe est en andins, telle qu'elle a été jetée par la faux, elle souffre peu d'une pluie, même prolongée, et, bien que mieux, quand même cet état devrait se soutenir pendant quelques jours, n'y pas toucher et réserver ses soins pour le foin qui a déjà été secoué, mais n'est pas arrivé à une dessiccation complète. Une fois que l'herbe a été remuée, elle ne doit plus rester éparse pendant la nuit, parce que, même par un beau temps, avec les rosées abondantes de juillet et d'août, elle ne fournirait qu'un foin léger, sans couleur, sans odeur, sans saveur, quelque chose enfin se rapprochant de la paille. Il faut donc, avant le soir, mettre en moyens tas l'herbe qui a été secouée à la fourche et répandue le matin. Le lendemain, après que la rosée s'est dissipée, ces tas sont répandus de nouveau ; le foin qui en provient est retourné dans la journée ; le soir on le réunit en mulloches de sept à huit bottes, pour être charrié le lendemain dans les fenils.

Mais, tout dépend de la température.

Lorsque le soleil est couvert, que le temps est frais, qu'il ne fait pas de vent, que l'air est humide, le temps orageux, la dessiccation ne marche pas aussi vite, et le foin n'est souvent bon à être rentré qu'au bout de quatre, quelquefois huit jours. D'autres fois, lorsque le temps est sec et chaud, le foin fauché tel jour est bon à être rentré le lendemain.

Les diverses opérations du fanage sont exécutées à l'aide de la fourche et du rateau, et mieux encore avec le rateau à cheval et la machine à faner.

Ces deux instruments n'exigent chacun qu'un cheval et un conducteur et procurent aux cultivateurs qui les adoptent l'économie de vingt faucheuses pendant la fenaison. Après que l'herbe a été fauchée elle est éparpillée si régulièrement par la machine à faner que l'on peut se dispenser de faire repasser l'instrument dans la journée pour remplacer l'opération qu'on appelle retourner le foin. Pour ramasser celui-ci, on fait passer le rateau à cheval qui le dépose en gros rouleaux réguliers sur toute la largeur du champ. Il est à remarquer que si ces rouleaux ne sont pas assez secs et ont besoin d'être répandus le lendemain, d'après les principes exposés plus haut, la machine à faner, en les prenant en long, peut faire ce travail beaucoup plus parfaitement qu'on ne l'exécute à la fourche, et en dix fois moins de temps. En outre, le foin peut rester plus longtemps répandu pour recevoir l'action de l'air et du soleil, puisque sa mise en rouleaux, au moyen du rateau à cheval, est loin de prendre une partie de l'après-midi, comme la confection des mulloches à l'aide du rateau à main. Ces mulloches, d'ailleurs, deviennent inutiles lorsque le foin est bien serré en gros rouleaux.

Le temps n'est pas toujours beau pendant la fenaison, mais dans cette saison, les pluies n'ont généralement pas de durée comme en automne et il ne faut jamais s'effrayer.

S'il survient des ondées, les opérations de fanage ne peuvent pas toujours se succéder aussi régulièrement qu'il vient d'être indiqué. Si le temps reste à la pluie pendant quelques jours, on ne touche pas aux andins et on arrête le fauchage si l'on a beaucoup d'avance. Il faut surtout tâcher d'enlever tout ce qui est sec, on met en petits tas ou en rangs tout ce qui est sec pour les laisser ressuyer, ayant bien soin de les réformer avant la nuit.

L'emploi de la faucheuse simplifie les opérations du fanage et favorise la plus rapide conversion de l'herbe en foin. Et, en effet, les plantes sont coupées de manière à tomber très-régulièrement sur le sol, où elles forment une couche uniforme, n'ayant que peu d'épaisseur. Elles reçoivent plus promptement l'action de l'air et du soleil, leur dessiccation est plus rapide. Le rateau à cheval, dont on se sert ensuite pour ramasser le foin en rangs avant la tombée du seroin, exécute un travail très facile et très régulier, lorsque l'herbe a été ainsi coupée et disposée par la faucheuse.

La transformation des plantes fourragères en foin est une opération tellement importante que nous croyons devoir décrire ici la méthode suivie en Angleterre.

Elle peut, dans plus d'une occasion, être imitée par plus d'un de nos cultivateurs.

Le principe de cette méthode consiste à faner aussi vite que possible sous un climat humide comme l'est celui de l'Angleterre.

Le fauchage commence dès que les plantes dominantes sont en fleur et avant l'apparition des graines des principales graminées. De cette manière on parvient à récolter des foins qui se distinguent par la douceur, la souplesse et la finesse des tiges et des feuilles qui les composent.

Les faucheurs font leur travail sans l'interrompre un seul instant pour le fanage, qui s'opère de la manière suivante :

*Premier jour.* — Le premier jour, vers dix heures du matin, on éparille et on secoue l'herbe fauchée dans la matinée. Le soir on la met en mulloches et on ratelle grossièrement le gazon sur lequel ce premier fanage a été exécuté.

*Deuxième jour.* — Lorsque la rosée a disparue, vers neuf heures du matin, on faner l'herbe coupée la veille depuis onze heures jusqu'au soir ; on éparille les mulloches formées la veille et on disperse les andins faits par les faucheurs, depuis cinq heures jusqu'à dix heures dans la matinée. Pendant le milieu du jour on retourne l'herbe de nouveau, et le soir, avant l'apparition du seroin, on la met toute en mulloches dont le volume varie suivant l'état de dessiccation des plantes. L'herbe qu'on a éparillée le premier jour et qui a déjà l'aspect du foin, est disposée en tas plus volumineux que celle qui n'a encore été fanée que pendant une journée. Les mulloches, quelle que soit leur grosseur, sont disposées en lignes très régulières, afin qu'on puisse, avant la fin de la journée, rateler aisément la surface de la prairie à l'aide d'un rateau à des intervalles bien réguliers afin que l'herbe ramassée forme, après l'opération, des lignes équidistantes perpendiculaires à la direction du rayage. On rassemble l'herbe ainsi disposée en lignes pour en faire de petits tas, en re-



prenant les mêmes lignes avec le rateau dans le sens de leur longueur.

*Troisième jour.* — Le matin du troisième jour, après la disparition de la rosée, on fane l'herbe que les faucheurs ont coupée le deuxième jour depuis dix heures du matin jusqu'au soir; on épargille les petites mulloches formées avec l'herbe fauchée ce même deuxième jour dans la matinée; puis on démonte les grosses mulloches qui proviennent de l'herbe qu'on a fanée le premier jour. Vers midi ou une heure on relève en gros andins la partie qui a été coupée et fanée au début de la fenaison. Cette opération qu'on exécute avec des fourches ou au moyen d'un rateau à cheval, a pour but d'empêcher le soleil de décolorer le foin. Si l'on trouve que le foin est suffisamment sec, on l'entre. Si non, on dispose, comme la veille, l'herbe en mulloches plus ou moins grosses selon l'état de dessiccation des plantes.—*A suivre.*

### Le cochon.

M. Decaux donne, dans *l'Industrie laitière*, de très bons conseils au sujet de l'élevage du cochon. Nous croyons utile d'entrer, à ce sujet, dans quelques détails, que nous empruntons à Mr. De Lavalette.

Il est d'abord fort important de choisir la race qui convient le mieux dans la ferme où l'on désire l'introduire. On ne doit choisir que des verrats d'élite dont la conformation se rapproche le plus de la race choisie, en écartant impitoyablement tout animal d'une origine inconnue et même douteuse. Quelquefois un éleveur se laisse séduire par de belles apparences, et il achète une truie sans s'assurer comme il devrait le faire, de la souche dont elle provient, mais il n'y a pas d'excuse valable quand on choisit un verrot sans se rendre bien compte de son origine et sans être certain que cette origine est irréprochable. La même règle devrait être suivie d'une façon absolue pour toutes les espèces animales de la ferme, car il est bien difficile d'obtenir de bons sujets par le mariage d'animaux n'ayant aucun rapport entre eux et surtout par le métissage qui conduit nécessairement à la désorganisation de toutes nos races, toutes plus ou moins bonnes, à la condition de les poursuivre avec intelligence par la sélection la plus sévère.

Outre la race, certaines particularités ont une grande importance, entre autres la nature des soies, la finesse de la viande et les proportions du squelette.

À quel âge doit-on livrer la jeune truie à la reproduction? Ceux-ci déclarent qu'il faut attendre l'âge de quinze mois, ceux-là seulement l'âge de neuf mois. Bien des éleveurs croient qu'il faut donner le mâle à la femelle dès que la nature le permet. Mais quand est-ce que la nature le permet? C'est la question par la question. Ces derniers pensent que la parturition n'entrave pas la croissance et le développement de l'organisme, ce qui n'est peut-être pas bien exact, et ils ajoutent que plus tôt l'animal produit, plus il rapporte. C'est vrai, mais la question est de savoir si des élèves provenant d'une truie trop jeune prennent le même développement que ceux produits par une truie adulte et parfaitement formée. Nous

ne le pensons pas, et nous croyons que les éleveurs doivent prendre, sous ce rapport, les précautions les plus grandes et attendre, pour l'accouplement, que les animaux aient pris un développement suffisant, car une femelle quelconque éprouvera toujours beaucoup de peine pour nourrir convenablement un jeune animal et pour se développer elle-même dans les conditions les meilleures et les plus favorables à son avenir. Il nous semble que c'est là une chose tellement naturelle qu'il n'y a pas lieu de soulever des discussions à son sujet.

Il est important de choisir des animaux destinés à faire des reproducteurs dans les portées du printemps, car les animaux nés à l'automne sont confinés dans la porcherie pendant plusieurs mois d'hiver; ils reçoivent, en général, une alimentation artificielle, tandis que ceux nés au printemps sont, excepté pendant les deux premières semaines de leur existence, presque toujours à l'air, largement pourvus d'une nourriture naturelle et soumis à un régime propre à favoriser le développement de leur organisme physique.

On a l'habitude de se servir de verrats très-jeunes, afin de les utiliser, dit-on, avant qu'ils ne soient devenus, lourds, maladroits, et parfois sauvages. Le jeune verrot, bien développé et de bonne qualité, dit M. Decaux, peut, sans la moindre hésitation, être donné à la truie dès l'âge de neuf mois, et nous sommes convaincus, ajoute-t-il, qu'un mâle, comparativement jeune, fera toujours de meilleurs produits qu'un vieux.

Cette assertion est-elle bien exacte? Il faut peut-être en douter; un jeune verrot peut pratiquer des avantages, mais donnera-t-il aux élèves une vigueur et une force suffisantes pour conserver les races dans leur état normal? il y a jeunes et jeunes, vieux et vieux. Il est certain qu'il n'existe pas de raison sérieuse pour se servir d'un verrot de trois à quatre ans, mais ce n'est pas une raison pour employer absolument un verrot de huit à neuf mois, qui n'est point encore formé et qui ne réunit pas toutes les conditions de force, de vigueur, de vitalité pour donner aux bêtes en provenant les éléments nécessaires pour faire de la bonne viande et des jambons d'élite. Il nous semble donc qu'il serait plus sage de donner aux truies un mâle âgé d'au moins douze ans et même davantage. Ce serait le moyen d'obtenir des sujets plus robustes et d'éviter toute dégénérescence des races. Ce que nous disons, d'ailleurs, pour les verrats s'applique aux mâles de toutes les espèces animales de la ferme. Que feriez-vous de bon avec un cheval étalon de deux ans à deux ans et demi? Croyez-vous que de jeunes taureaux de douze à quatorze mois donnent des résultats très-satisfaisants? Croyez-vous qu'un agneau de sept à huit mois ferait un bélier irréprochable? C'est là une question très grave qui devrait fixer l'attention des éleveurs intelligents, car enfin, pour produire des animaux de premier ordre, il faut absolument que les reproducteurs mâles et femelles soient arrivés à un degré de maturité satisfaisante, sans avoir, bien entendu, atteint un âge trop avancé, car le même inconvénient, et probablement un inconvénient plus grave, ne tarderait pas à se produire. Les exagérations sont toujours mauvaises;

quelle que soit leur application. Mais on veut absolument donner aux animaux un tempérament lymphatique, une précocité beaucoup trop grande, souvent même ridicule, et on pense que les très jeunes reproducteurs arriveront à donner ce double résultat. Ce qu'il y a de mieux, c'est de ne pas se jeter dans des tours de force, dans des excentricités qui certainement finiraient par devenir nuisibles, et ces effets commencent déjà à se faire sentir.

La mère, dit en terminant M. Decaux, doit avoir autant de taille et de tempérament que la race à laquelle elle appartient la comporte, afin de pouvoir supporter les fatigues de la maternité et communiquer ainsi à sa progéniture toute la vigueur nécessaire. Rien n'est plus vrai, mais il faut d'abord que le père et la mère possèdent cette vigueur, qui ne peut arriver que lorsque leur développement est à peu près complet, et ce n'est pas à l'âge de huit à neuf mois que les deux sujets se trouvent dans cet état. Nous savons que les éleveurs veulent tirer profit de leurs animaux les plus tôt possible, mais ce n'est pas une raison pour abuser, car l'abus produit toujours, tôt ou tard, des effets plus nuisibles qu'utiles. Le vieux proverbe a bien raison de dire quand il déclare que lorsque l'on veut trop prouver, on ne prouve rien. Il est donc indispensable de se maintenir toujours dans de justes limites, car c'est le seul moyen d'améliorer réellement le bétail d'une façon durable et surtout profitable, car forcer la nature, c'est commettre une très grave erreur.

**Choses et autres.**

*Eau de puits.*—La plupart de ceux qui se servent d'eau de puits s'imaginent, en buvant cette eau si limpide et si fraîche, qu'ils boivent une eau toujours pure et toujours bonne. C'est une illusion, et souvent une funeste illusion. On ne songe jamais aux impuretés de toutes sortes que l'eau entraîne de la surface du sol au fond d'un puits. Qui s'arrête un moment à penser que les latrines, les étables, les fumiers humides répandus aux alentours de la grange, peuvent souiller l'eau d'un puits ? Et pourtant quel plus dangereux voisinage ! Les eaux de neige ou de pluie lavent constamment tous ces fumiers, toutes ces ordures, diluent tous ces purins, et, après avoir traversé le sol filtrent à travers la terre, et vont remplir le puits, entraînant avec elles la plus grande partie des matières impures qu'elles charroient sur leur passage.

L'eau du puits, toute souillée qu'elle soit n'en reste pas moins claire et limpide ! et l'on boit, sans s'en douter, cette eau empoisonnée, qui, à un moment donné, peut servir de foyer au développement d'un nombre infini de germes qui propageront les maladies contagieuses. Suivez donc les sages conseils donnés par la science, en construisant vos puits à distance de tout endroit suspect. Cette distance se règle d'après la nature même du sol et la conformation du terrain. Pour être encore plus sûr, il vaut mieux consulter un homme compétent en ces matières. La chose en vaut bien la peine, car quel élément nécessaire à la vie convient-il d'entourer de plus de soin que l'eau qui sert à l'alimentation journalière ?—(*Journal d'hygiène populaire*).

— Il ne faut pas oublier que le vert de Paris est un poison violent qui peut causer des accidents au moment où l'on s'y attend le moins. On s'est trop familiarisé avec ce poison depuis que son usage est si fréquent pour la destruction des bêtes

à *patates* et autres insectes nuisibles. Cependant on ne prend jamais trop de précautions en l'employant ; il faut éviter d'en respirer la poussière si on l'emploie en poudre avec du plâtre. Il n'est pas besoin de dire qu'il faut tenir le vert de Paris toujours hors d'atteinte des enfants et des animaux.

— Les clôtures bien en ordre rendent les animaux paisibles et évitent une foule d'ennuis, d'embaras, de procès entre voisins. Un jago distingué disait finement que la meilleure loi sur la clôture de ligue qui existe, c'est d'ajouter une nouvelle perche à sa clôture. Il a parfaitement raison.—*Le Nord*.

**RECETTES**

*Confitures des fraises.*

La confiture des fraises se fait de différentes manières ; mais il n'y en a qu'une seule de bonne, la voici :

Prenez : Deux livres de fraises ; sept onces de framboises ; deux livres de sucre ; une chopine d'eau

Faites dissoudre le sucre dans l'eau bouillante et prolongez l'ébullition jusqu'à ce qu'une goutte de sirop, tombant sur une assiette, y reste sans se déformer, ce qui demande 45 minutes à une heure et demie, selon la quantité de sirop ou la forme du vase (plus il est large, plus l'évaporation se fait rapidement ; on ne doit pas y mettre plus de quatre onces d'eau).

Quand le sirop est assez cuit on a la consistance voulue, on met les fraises, bien nettoyées et épluchées, avec le jus de framboises, dans le chaudron ; on laisse bouillir de 25 à 35 minutes ; on retire du feu et on met immédiatement en pots.

Pour conserver les fraises plus longtemps, quelques personnes n'emplissent pas complètement les pots, et les achèvent en versant dessus une couche très mince de gelée de groseille. Huit jours après, on trempe un morceau de papier dans l'eau-de-vie, on l'applique sur les confitures et on bouche.

D'autres personnes préfèrent le procédé suivant : on casse le sucre, on met un lot de fraises, un lit de sucre ; on descend le tout à la cave, et on l'y laisse environ pendant 48 heures. Ce temps écoulé on place les fraises sur un tamis, on laisse égoutter, et on fait évaporer le jus sur un fer clair, jusqu'à consistance de sirop épais ; on ajoute alors les fraises et on fait bouillir pendant 25 à 35 minutes.

*Moyen de détruire les herbes dans les allées de jardins.*

On fait bouillir dans une chaudière de fer, 40 pots d'eau avec 11 livres de chaux et 3½ livres de soufre ; on laisse bouillir quelques instants en agitant le mélange. Lorsque ce liquide est froid, on l'étend de deux fois son poids d'eau, et on arrose les allées et les cours qu'on veut débarrasser des herbes.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONS,

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL

**Apprenti typographe demandé.**

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, à

Ste-Anne de la Pocatière





PRIX DE VENTE.  
\$5.87

**Agents demandes partout**

Cet offre est bon pour 60 jours, et nous le faisons afin d'avoir de bons agents qui introduiront nos montres ; et afin de nous protéger contre les spéculateurs et marchands qui ont l'intention de fortes quantités ; nous voulons que chaque personne coupe cette annonce et nous l'envoie avec son ordre s'engageant à essayer de faire des ventes pour nous avec l'immense catalogue que nous envoyons gratis avec chaque montre. Sur réception de son en timbres, comme garantie de bonne foi, nous vous enverrons la montre par express C. O. D. sujet à votre examen. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pourrez payer la différence, \$5.87 et garder la montre, autrement vous ne payez rien. Le boîtier est garanti en Or et solide, un métal qui ne peut être reconnu de l'or que par des experts riches et gradés, solide dans toutes ses parties, verre français, et garanti pour 20 ans. Le mouvement est importé, monté à la main, ajusté et réglé et parfaitement garanti. En en prenant soin un peu, cette montre durera toute votre vie. C'est votre dernière chance d'avoir une montre de \$5 pour \$5.87, et une pour rien si vous nous en vendez 6. Adressez-vous à A. C. REEBECK & CO., 57 & 59 Adelaide St. East, Toronto, Can. Si vous désirez recevoir cette montre par la maille, il faudra envoyer la somme tant complet car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la maille. Quand le montant complet de l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une jolie chaîne en or doublé. Nommez ce Journal.

4 juillet 1889.—3m.

**HARAS NATIONAL**

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL  
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

**CHEVAUX FRANÇAIS**

TROISIÈME IMPORTATION

*Normands, Percherons, Bretons.*

*Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.*

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie.  
R. AUZIAS TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.

**GRANDE OCCASION**

**LIVRES A PRIX RÉDUITS**

POUR

Bibliothèques paroissiales et particulières.

Nous offrons en vente avec un grand escompte sur les prix ordinaires des Libraires notre assortiment de détail de Livres de Théologie, Histoires variées, Littérature.

Vente sans réserve.—Conditions faciles de paiement à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,  
6 à 14, rue St Vincent, Montréal

**LE PRIX COURANT**

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

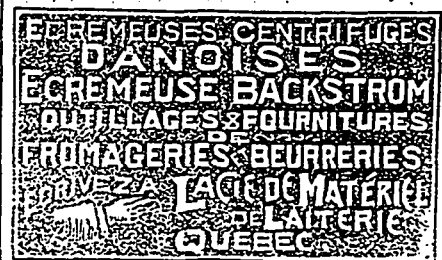
*Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.*

Bureau : No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

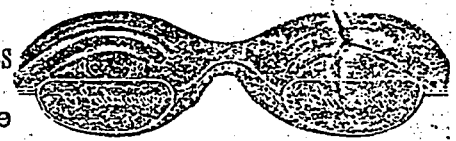
MONIER ET HELBRONNER,  
Gérants, à Montréal.



Bureau :  
54  
rue du Palais  
Haute-Ville  
Québec.

14 février 1889.

LES  
Celebres Lunettes  
DE



B. Laurance

sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

**J. ELZEAR POULIOT, Avocat,**

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.10
Pour Lévis.....	10.25
Pour la Rivière-du-Loup, Campbellton et Dalhousie, etc.	10.25
Pour Lévis.....	17.13
Pour Halifax et St-John.....	16.48
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.14

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef  
Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., juin 1889.